

ST BRIEUC



2 EXPOSITIONS CANINES le même week-end, au même endroit

Au Palais des Congrès et des Expositions
de la Baie de ST-BRIEUC BREZILLET
Rue Pierre de Coubertin - 22000 SAINT-BRIEUC



CENTRALE
CANINE

C.A.C.S.

Samedi 7 Mai 2022

Exposition canine nationale
avec attribution du CACS de la SCC



C.A.C.S.
C.A.C.I.B.

Dimanche 8 Mai 2022

Exposition canine internationale
avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

SORTIE LIBRE À PARTIR DE 15H

Restauration rapide dans l'enceinte de l'exposition

Renseignements :

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE BRETONNE

☎ 06 88 83 24 87

Site : caninebretonne.fr
mail : contact@caninebretonne.fr

CATALOGUE NUMERIQUE GRATUIT

Samedi 7 Mai

RÉGIONALES D'ELEVAGE :

Berger Allemand (Juge : M. Fillaudeau),
Terriers d'Ecosse (Juge : K. Round)
Léonberg (Juge : J. Leroy Napoli)

RING D'HONNEUR

Désignation des : Meilleur chien de race, de groupe et de l'expo,
Meilleur PUPPY, JEUNE, VETERAN
Meilleure paire, Meilleur couple, Meilleur lot d'affixe, Meilleur Lot de reproducteur,
concours jeune Présentateur.

Important : les confirmations pour les chiens non engagés
au CACS ou au CACIB

se feront le vendredi 6 Mai après-midi.

Tarif : 30 € (adhérents ACT Bretonne), 35 € (non adhérents)

Formulaire spécifique à demander auprès de l'ACT Bretonne

Inscriptions sur <https://cedia.fr>

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR

Inscription le jour de l'exposition
au secrétariat

JUGEMENT À HORAIRES
parking gratuit

Cages gratuites en nombre limité

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :
8 AVRIL date de réception (papier)
20 AVRIL (internet)

Engagements Internet :
<https://cedia.fr> - paiement sécurisé
L'Association Canine demande 1 € supplémentaire par paiement
sur internet pour les frais administratifs

ROYAL CANIN®

Samedi 7 Mai 2022 CACS		ST BRIEUC 2022		Dimanche 8 Mai 2022 CACS ET CACIB
GROUPE 1				
Alain THEVENON		Berger des Pyrénées		Anne-Marie CLASS
Brigitte DUGUE		Berger Australien		Dominique LAGROLLET
Guy JENNY	spéciale	Berger Hollandais, chien loup de Saarlös, Schapendoes		Dominique LAGROLLET
Christian KARCHER		Berger Blanc Suisse	spéciale	Nicola IMBIMBO (Ita)
Vincenzo PARMICIANO (Ita)		Berger Allemand	spéciale	Michel ZAGLIO
Alain THEVENON		Berger de Brie	spéciale	Jean-Paul KERIHUEL
Salvatore GIANNONE		Bergers Belges (Tervueren et Laekenois)	spéciale	Brigitte DUGUE
Salvatore GIANNONE		Bergers Belges (Groenendael et Malinois)	spéciale	Michele BIDAULT
Salvatore GIANNONE		Schipperke	spéciale	Brigitte DUGUE
Alain THEVENON		Welsh Corgis		Anne SOCOLOVERT
Salvatore GIANNONE		Lancashire Heeler	spéciale	Anne SOCOLOVERT
Salvatore GIANNONE		Bearded Collie		Vincenzo PARMICIANO (Ita)
Michael LEONARD (Irl)		Bobtail, Border Collie, Kelpie australien, bouvier australien		Vincenzo PARMICIANO (Ita)
Alain THEVENON		Berger de Picardie		Brigitte DUGUE
Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE		Shetland		Vincenzo PARMICIANO (Ita)
Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE		Colley	spéciale	Anne SOCOLOVERT
Nicola IMBIMBO (Ita)		Chiens loup tchécoslovaque, Bergers de Russie Méridionale, Berger des Abruzzes et de Maremme, Berger Polonais, Chien de Berger Croate, Komondor, Kuvasz, Mudi, Pumi, Puli		Christian KARCHER
Alain THEVENON	spéciale	Berger de Beauce		Jean-Paul KERIHUEL
Nicola IMBIMBO (Ita)		Berger de la Serra de Aires, Berger Catalan		Anne-Marie CLASS
Christian KARCHER		Bouvier des Ardennes, des Flandres	spéciale	Nicola IMBIMBO (Ita)
Anne SOCOLOVERT	spéciale	Berger américain miniature		Salvatore GIANNONE
Nicola IMBIMBO (Ita)		Reste du groupe		Salvatore GIANNONE
GROUPE 2				
		Confirmation des chiens des juges étrangers : JP KERIHUEL		
Christiane LAFAY		Chien de Léonberg, Dogue argentin		Vincenzo PARMICIANO (Ita)
Christiane LAFAY		Bulldog anglais, Saint Bernard, Dogue du Tibet, Shar Pei		Violaine PRESSIAT
Christiane LAFAY		Terre Neuve, Landser		Jacques LEROY NAPOLI
Salvatore GIANNONE		Chien de Montagne, Mâtin des Pyrénées, Terrier noir Russie		Anne-Marie CLASS
Christiane LAFAY		Dogue de Bordeaux		Anne-Marie CLASS
Salvatore GIANNONE	spéciale	Hovawart		Christiane LAFAY
Ivo INGRAFFIA (Ita)		Mastiff, Bullmastiff, Dobermann		Anne-Marie CLASS
Violaine PRESSIAT		Rottweiler		Salvatore GIANNONE
Violaine PRESSIAT		Berger d'Anatolie, Aïdi, Tosa inu		Christiane LAFAY
Nicola IMBIMBO (Ita)		Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer, Boxer		Christiane LAFAY
Ivo INGRAFFIA (Ita)		Dogue allemand	spéciale	Anne-Marie CLASS
Christine BOULOT	spéciale	Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier suisse		Jacques LEROY NAPOLI
Christiane LAFAY		Cao de Gado Transmontano, Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Fila brasileiro, Fila de San Miguel		Salvatore GIANNONE
Vincenzo PARMICIANO (Ita)		Mâtin de Naples		Violaine PRESSIAT
Christian KARCHER		Berger d'Asie Centrale, Sarplaninac, Berger du Caucase		Nicola IMBIMBO (Ita)
Nicola IMBIMBO (Ita)	spéciale	Cane Corso	spéciale	Vincenzo PARMICIANO (Ita)
Vincenzo PARMICIANO (Ita)		Reste du groupe		Salvatore GIANNONE
GROUPE 3				
Christian MASUEZ		Fox terrier		Véronique LE GUERN
Fabienne JENNY MEYER	spéciale	Terrier Ecossais, Cairn, Dandie Dinmont, Skye, West Highland White Terrier		Jean-Louis ESCOFFIER
Christiane LAFAY	spéciale	Staffordshire American Terrier		Katharina ROUND
Jean-Louis ESCOFFIER		Staffordshire bull Terrier	spéciale	Michael LEONARD (Irl)
Katharina ROUND		Bull terrier, Bull terrier miniature		Katharina ROUND
Christian MASUEZ	spéciale	Terrier Jack Russell, Reverend Russell		Jean-Louis ESCOFFIER
Jean-Louis ESCOFFIER	spéciale	Yorkshire Terrier		Michael LEONARD (Irl)
Katharina ROUND		Airedale, Bedlington, border, Lakeland, Norwich, Norfolk, Welsh, Kerry Blue, Terrier de Chasse Allemand, césy, Irish, Kerry, Sealyham, Silky, Manchester, Brésilien, Australien, Japonais, Toy, Reste du groupe		Jean-Louis ESCOFFIER
GROUPE 4				
Ivo INGRAFFIA (Ita)		Teckel		Françoise LEMOINE-LEGAY
GROUPE 5				
Ivo INGRAFFIA (Ita)		Chien nu du Mexique, du Pérou, Eurasier, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco, Basenji		Jean-Louis ESCOFFIER
Ivo INGRAFFIA (Ita)		Husky de Sibérie	spéciale	Jean-Louis ESCOFFIER
Vincenzo PARMICIANO (Ita)		Akita américain	spéciale	Jacques LEROY NAPOLI
Jean-Louis ESCOFFIER		Chien Thaïlandais à crête dorsale, Chien de Taïwan, Bangkaew de Thaïlande	spéciale	Jacques LEROY NAPOLI
Vincenzo PARMICIANO (Ita)		Shiba Inu		Jacques LEROY NAPOLI

Jean-Louis ESCOFFIER		Malamute de l'Alaska, Chow-Chow, Akita Inu, Chiens d'Elan Norvégien et Suédois, Chien d'Ours de Carélie, Chien de Berger Islandais, Chien de Canaan, Samoyède, Spitz allemand et italien, Spitz japonais, Reste du groupe		Ivo INGRAFFIA (Ita)
GROUPE 6				
Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT		Basset Hound		Gérard THOMAS
Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT		Basset Fauve de Bretagne, Griffons Vendéens	spéciale	Christian MASUEZ
Christian MASUEZ		Ariégeois, Basset Artésien Normand, Basset Bleu de Gascogne, Bruno du Jura, Bruno Saint Hubert Français, Chien d'Artois, Grand Bleu de Gascogne, Saint-Hubert, Basset des Alpes, Chien de rouge de Bavière		Gérard THOMAS
Vincent CABON		Dalmatien		Christian MASUEZ
Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT		Beagle, Beagle Harrier, Harrier	spéciale	Jacques MENUT ET MARQUIS
Jean-Paul KERIHUEL		Griffon Nivernais , Rhodesian ridgeback, Reste du groupe	spéciale	Christian MASUEZ
GROUPE 7				
Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT		Braques Hongrois, de Weimar, Italien, Spinone, Korthals , Barbu Tchèque, Braque Slovaque à Poil Dur, Stichelhaar, Chien d'Arrêt Portugais	spéciale	Nathalie PARENT
Nathalie PARENT	spéciale	Epagneul de Münster, Langhaar, Drahthaar		Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT
Nathalie PARENT		Epagneul Breton	spéciale	Pascal GARAND
Nathalie PARENT		Pointer	spéciale	Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE
Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT		Setter Anglais	spéciale	Loïc MORLAIS
Pascal BOUEE	spéciale	Setter Irlandais		Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT
Nathalie PARENT		Setter Gordon, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul Picard		Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT
Marie-Laurence HARDY-BEAUCHOT		Braque Allemand , Reste du groupe	spéciale	Nathalie PARENT
GROUPE 8				
Arnaud THIOLOY	spéciale	Retrievers		Béatrice MICHAUD
Michael LEONARD (Irl)	spéciale	Barbet, Chien d'eau Espagnol, Portugais, Romagnol , Clumber Spaniel, Cocker américain, Cocker Anglais, Field, Springer, Sussex, welsh, Petit chien de chasse d'eau Irlandais, Reste du groupe		Nicola IMBIMBO (Ita)
GROUPE 9				
Vincenzo PARMICIANO (Ita)		Griffon Bruxellois/Belge, Petit Brabançon		Anne-Marie CLASS
Patrick DEWAELE		Bouledogue français		Anne-Marie CLASS
Christian KARCHER		Boston terrier, Carlin		Vincenzo PARMICIANO (Ita)
Roger MADEC		Epagneul tibétain, Lhasa Apso, Shitzu, Terrier du Tibet	spéciale	Michael LEONARD (Irl)
Roger MADEC	spéciale	Caniche		Michael LEONARD (Irl)
Patrick DEWAELE	spéciale	Cavalier King Charles et King Charles spaniel		Michael LEONARD (Irl)
Vincent CABON		Chihuahua, Chien Chinois à crête, Coton de Tulear		Roger MADEC
Christian KARCHER		Epagneul Pékinois et Japonais, Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe	spéciale	Karine SANSON
Vincent CABON		Bichon à poil frisé, Maltais, Bolonais, Havanais, Petit Chien Lion		Jean-Louis ESCOFFIER
Vincent CABON		Reste du groupe		Nicola IMBIMBO (Ita)
GROUPE 10				
Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE		Barzoi		Anne-Marie CLASS
Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE		Whippet, Greyhound, Petit Lévrier Italien, Lévrier Écossais, Irlandais, Afghani, Saluki, Azawakh, Sloughi, Galgo, Reste du groupe		Christian MAGRE
Races non reconnues par la F.C.I.				
Christiane LAFAY	spéciale	Bulldog continental		Violaine PRESSIAT
Jean-Louis ESCOFFIER		Cursinu		Jacques GOUBIE
Roger MADEC	spéciale	Chiens pluricolores		Michael LEONARD (Irl)
Nathalie PARENT	spéciale	Epagneul de Saint-Usuge		Jacques GOUBIE



ROYAL CANIN®

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA A ST BRIEUC LE 7 MAI 2022 POUR LE CACS ET LE 8 MAI 2022 POUR LE CACB.

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès l'ouverture. Les jugements commenceront à 9h00. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements.

LOGEMENT - Quelques cages gratuites seront mises à disposition. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Sortie autorisée à partir de 15h.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS - TECKELS : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - le règlement des engagements, libellé à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Bretonne, doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

La clôture est fixée au 8 avril 2022 pour les engagements papier (20 avril pour les engagements internet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI

b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'Exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le

qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howarth,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneo de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland _____ 15 mois

Gr 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration

c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;

d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;

f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité officielle de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résident à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE AINSI QUE LES CHIENS DE 2^e CATÉGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

ST BRIEUC 7 ET 8 MAI 2022 - 2 Expositions Canines



Samedi 7 : Exposition nationale avec attribution du CACS
Dimanche 8 : Exposition internationale avec attribution du CACIB



Demande d'engagement

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

Exposition Nationale uniquement
Samedi 7 mai

Exposition Internationale uniquement
Dimanche 8 mai

Deux expositions
Samedi 7 et Dimanche 8 mai

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 8 Avril (date de réception)** à :
CEDIA - Exposition de St Brieuc - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
photocopies acceptées - 1 chien par feuille

Cadre réservé à l'organisation

Cadre réservé à l'organisation

Joindre impérativement : - *Votre règlement à l'ordre de l'A.C.T.Bretonne*
En l'absence de justificatifs valables, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- Pour les chiens de la 2^e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1^{re} page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique).»
- la photocopie de la carte d'adhérent ACTB 2022 le cas échéant

Engagements internet : <https://cedia.fr>, tarif de l'organisateur ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus. L'ACTB demande 1€ supplémentaire par transaction, pour frais bancaires.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou puce : _____ N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

Race : _____

Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.
Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.
Nature du poil : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.
Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune
(voir règlement) Puppy Baby Vétéran Ne Concurrent pas
Lot d'Affixe Lot de reproducteur Meute Couple Paire
Confirmation avec exposition

Sans précision ci-dessus, le chien sera inscrit, selon son âge, en classe ouverte, jeune ou puppy

participation aux frais	1 ^{re} clôture : 9/04/22 cachet de la poste faisant foi			2 ^e clôture : 20/04/2022 uniquement sur internet			Sommes adressées
	CAC	CACIB	2 jours	CAC	CACIB	2 jours	
1 ^{er} chien	38 €	40 €	70 € (soit 35€ par expo)	48 €	50 €	90 € (soit 45€ par expo)	
2 ^e chien	33 €	36 €	62 € (soit 31€ par expo)	43 €	46 €	80 € (soit 40€ par expo)	
3 ^e et suivants (chacun)	22 €	27 €	44 € (soit 22€ par expo)	32 €	37 €	64 € (soit 32€ par expo)	
Puppy, Baby	20 €	25 €	40 € (soit 20€ par expo)	30 €	35 €	60 € (soit 30€ par expo)	
Vétéran	15 €	20 €	30 € (soit 15€ par expo)	20 €	25 €	40 € (soit 20€ par expo)	
ne concourant pas	15 €	15 €	25 €	20 €	25 €	40 €	
Meute (uniquement TERRIERS-TECKELS-CHIENS COURANTS)	65 €	70 €	110 € (soit 55€ par expo)	75 €	80 €	130 € (soit 65€ par expo)	
Chien supplémentaire de la meute <i>gratuit pour les chiens courants**</i>	15 €	15 €	25 € (soit 12,50€ par expo)	15 €	15 €	25 € (soit 12,50€ par expo)	
Tarif groupe (6 chiens "même propriétaire")**	120 €	140 €	250 € (125€ par expo)	160 €	180 €	300 € (150€ par expo)	
Chien supplémentaire du groupe	20 €	25 €	40 € (soit 20€ par expo)	25 €	30 €	50 € (soit 25€ par expo)	
Couple ou Paire	15 €	15 €	20 €	20 €	20 €	30 €	
Carte accompagnateur*	5 €	5 €	8 €	5 €	5 €	8 €	
Réservation catalogues papiers (7 € sur place - catalogue en ligne gratuit)	5 €	5 €	10 € les deux	5 €	5 €	10 € les deux	
* une entrée visiteur gratuite pour 3 chiens engagés ou plus ** engagement papier uniquement							Total global
ADHÉRENTS ACT Bretonne à jour de cotisation 2022 :							
Réduction de 10% sur le montant total de vos engagements - N° d'adhérent : _____							
Règlement par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP Libellé au nom de l'ACT Bretonne							Total global

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

La présence de chiens et de chiots non engagés à l'Expo est formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition et sur le parking de l'expo ; tout contrevenant s'exposerait à des sanctions (voir règlement intérieur).

Fait à _____

le _____

Signature : _____

Adhésion ACT Bretonne (facultatif) : voir en page 4

1^{er} tarif : jusqu'au 8 avril (cachet de la poste) - sur internet : le 10 avril à minuit
2^e tarif : uniquement sur internet jusqu'au 20 avril à minuit

Confirmations 2022 toutes races

- SAMEDI 15 JANVIER - LANDERNEAU (29)
- MERCREDI 16 FEVRIER - RIEUX-REDON (56)
- MERCREDI 16 MARS - LE FAOUT (29)
- VENDREDI 6 MAI - ST BRIEUC (22)
- MERCREDI 22 JUIN - QUIMPER (29)
- SAMEDI 6 JUILLET - DINARD (35)
- VENDREDI 26 AOÛT - A DEFINIR (56)
- MERCREDI 21 SEPTEMBRE - GUILLIERS (56)
- MERCREDI 19 OCTOBRE - A DEFINIR (35)
- MERCREDI 14 DECEMBRE - POMMERIT JAUDY (22)

Renseignements :

caninebretonne.fr - contact@caninebretonne.fr



Association Canine Territoriale Bretonne

Affilié à la Centrale Canine, reconnue d'Utilité Publique

Cotisation 2022

Adhésion

Renouvellement

Membre : 16 €

Membre Bienfaiteur : 32 €

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mobile : _____ Mail : _____

Fixe : _____ Club (s) : _____

Activités : Chasse Cnea Levriers Cun Cunse Président Juge Délégué Autre

Couple : 25 €

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Mobile : _____ Mail : _____

Fixe : _____ Club (s) : _____

Activités : Chasse Cnea Levriers Cun Cunse Président Juge Délégué Autre

Atteste sur l'honneur jouir de mes droits civiques et ne pas avoir été condamné pour sévices et ou mauvais traitements envers les animaux.

A : _____ Le : _____

Signature Membre :

Signature Couple :

Bulletin à retourner à : Anne GICQUEL, 43, Rue Du Roselier 22190 PLERIN

A partir du 1er octobre, les cotisations recueillies seront comptées pour l'année suivante mais l'ancienneté sera décomptée depuis la demande d'adhésion. Les adhérents bénéficient de l'entrée gratuite à toutes les manifestations organisées ou patronnées par l'A.C.T.B., d'une réduction 5€ sur les confirmations et de 10 % sur les engagements aux expositions A.C.T.B..



www.caninebretonne.fr - adhesions@caninebretonne.fr

Président : Jean-Paul KERIHUEL | 7, Allée Mme De La Fayette 29290 SAINT RENAN | 06 62 48 90 62 | president@caninebretonne.fr
Secrétaire Général : Robert JAFFRE | 15 rue Salvador Allende 56530 QUEVEN | 06 30 18 14 64 | secretariat@caninebretonne.fr